

Comité d'hygiène et de Sécurité et des Conditions de travail

25 février 2015

L'administration et les élus ont présenté le projet de règlement intérieur du CHSCT corrigé suite aux observations des délégués du personnel. La CGT a émis des remarques notamment sur le droit d'accès des membres du CHSCT, qui ne peut pas être limité à un simple droit de visite en délégation. La CGT demande notamment que la loi soit appliquée et que l'article correspondant du décret de 1985 soit repris dans son intégralité. La CGT demande également que les suppléants, même s'ils n'ont pas le droit de vote, puissent participer aux débats. Les élus répondent que c'est ainsi que cela fonctionnera dans les faits même si ce n'est pas autorisé par le règlement intérieur.

Les modifications demandées ayant été acceptées par les élus, les délégués CGT et FO ont validé le règlement intérieur qui a été adopté, les délégués FSU s'étant abstenus.

A la suite de la validation du règlement intérieur, s'est tenue l'élection du secrétaire du CHSCT pour la Ville du Mans et Le Mans Métropole. Cette nouvelle fonction doit être attribuée à un délégué du personnel de chaque collectivité, avec pour mission de coordonner les travaux du CHSCT en lien avec la présidente élue Madame Poupineau.

Ville du Mans :

1 candidate CGT : Christine Baccetti

5 votants => 5 voix pour la CGT

Christine Baccetti est élue secrétaire du CHSCT de la Ville du Mans

Le Mans Métropole :

1 candidate CGT : Morgane Blomme-Petton

1 candidate FSU : Françoise Salaun

5 votants => 4 voix pour la CGT et 1 voix pour la FSU

Morgane Blomme-Petton est élue secrétaire du CHSCT de Le Mans Métropole

L'organisation syndical FO ne présentant pas de candidat, ses voix se sont portées sur la candidature CGT . Nous les en remercions.

Le CHSCT étant installé, la CGT va s'efforcer de tout mettre en œuvre pour la bonne tenue de ses missions. Nous rappelons que cela a été rendu possible à travers les élections professionnelles qui ont confirmé la CGT comme première organisation syndicale des collectivités Ville du Mans et Le Mans Métropole.

En fin de séance, une date a été retenue pour la constitution d'un groupe de travail sur la charte alcool.